

AERODOR MANDARINE



DESTRUCTEUR D'ODEUR LONGUE PORTEE

AVANTAGES

AERODOR MANDARINE est un puissant destructeur de mauvaises odeurs, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent, apporte une action **rapide** neutralisante contre les molécules à odeurs désagréables.

Portatif, **AERODOR MANDARINE** a une **application simple et rapide** et un **jet de diffusion intense à longue portée** (*jusqu'à 5 mètres*).

Spécialement conçu pour les locaux à grands volumes (*supérieurs à 25 m³*), il possède un **effet turbulent, qui lui confère une diffusion homogène des senteurs**.

AERODOR MANDARINE renferme des extraits végétaux odoriférants. Il apporte une ambiance nouvelle agréable et assainie permettant de rendre rapidement aux utilisateurs des locaux à atmosphère vicié.



UTILISATIONS

De par sa composition, **AERODOR MANDARINE** combat efficacement les différents types d'odeurs tels que :

- Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H_2S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritiques en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles; déchetteries, ...
- Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeurs, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités.
- Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures.
- Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.

Conditionné

en France

MODE D'EMPLOI

Appliquer **AERODOR MANDARINE** par brève pulvérisation (*sans pulvérisation prolongée*). Presser sur le diffuseur 1 seconde maximum pour un local de 25 m³ minimum (*pour 50 m³ = 2 secondes*).

CARACTERISTIQUES

Etat physique :	Liquide fluide	Densité :	< 1
Gaz propulseur :	Butane / Propane	Conditionnement :	500 ml
Parfum :	Mandarine		
Mention d'avertissement :	DANGER		
Classements CLP :	SGH02	SGH07	

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Pour toute application en intérieur, veiller avant de pulvériser, à l'absence de toute source d'ignition : (*Flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement*), dans le local ou les environs.

Ne pas pulvériser ou saturer les locaux en présence de personnes, petits animaux, poissons exotiques ou denrées alimentaires non hermétiquement emballées.

En cas de brumisation excessive, aérer le local avant de le rendre au trafic.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.
NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

NEUTRAGEL